

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - LADINHAC (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21150089700015

POSTE COMPTABLE : Centre des Finances Publiques

**M. 14**

**Budget primitif**

**voté par nature**

**BUDGET : LADINHAC (3)**

**ANNEE 2017**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

## IV - Annexes (7)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	41
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	48
D2 - Arrêté et signatures	49

## III - Vote du budget

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 15089	<b>LADINHAC</b> LADINHAC	<b>BP</b> 2017
----------------------------	-----------------------------	-------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	523
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	44
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes de la châtaigneraie cantali	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
197483.00	310260.00	347.67	702.15

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	566 779,40	502 010,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 64 769,40
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		566 779,40	566 779,40

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	666 170,00	752 288,29
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	106 465,00	77 908,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 57 561,29	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		830 196,29	830 196,29
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		1 396 975,69	1 396 975,69

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	152 344,00	0,00	156 440,00	156 440,00	156 440,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	183 774,00	0,00	175 700,00	175 700,00	175 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	47 417,00	0,00	41 665,40	41 665,40	41 665,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>383 535,00</b>	<b>0,00</b>	<b>373 805,40</b>	<b>373 805,40</b>	<b>373 805,40</b>
66	Charges financières	27 911,00	0,00	27 682,00	27 682,00	27 682,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	19 985,00	19 985,00	19 985,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 794,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>416 240,00</b>	<b>0,00</b>	<b>431 472,40</b>	<b>431 472,40</b>	<b>431 472,40</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	80 888,01		104 519,00	104 519,00	104 519,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	26 905,00		30 788,00	30 788,00	30 788,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>107 793,01</b>		<b>135 307,00</b>	<b>135 307,00</b>	<b>135 307,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>524 033,01</b>	<b>0,00</b>	<b>566 779,40</b>	<b>566 779,40</b>	<b>566 779,40</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>566 779,40</b>
--	-------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	22 000,00	0,00	27 730,00	27 730,00	27 730,00
70	Produits services, domaine et ventes div	79 300,00	0,00	73 850,00	73 850,00	73 850,00
73	Impôts et taxes	137 077,00	0,00	130 661,00	130 661,00	130 661,00
74	Dotations et participations	219 427,00	0,00	227 969,00	227 969,00	227 969,00
75	Autres produits de gestion courante	36 317,00	0,00	41 800,00	41 800,00	41 800,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>494 121,00</b>	<b>0,00</b>	<b>502 010,00</b>	<b>502 010,00</b>	<b>502 010,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>494 121,00</b>	<b>0,00</b>	<b>502 010,00</b>	<b>502 010,00</b>	<b>502 010,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>494 121,00</b>	<b>0,00</b>	<b>502 010,00</b>	<b>502 010,00</b>	<b>502 010,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>64 769,40</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>566 779,40</b>
--	-------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>135 307,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .
- (6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 455,00	665,00	0,00	0,00	665,00
204	Subventions d'équipement versées	3 560,00	0,00	3 766,00	3 766,00	3 766,00
21	Immobilisations corporelles	21 356,00	2 000,00	24 000,00	24 000,00	26 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	3 726,00	3 726,00	3 726,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>484 436,00</b>	<b>103 800,00</b>	<b>561 032,00</b>	<b>561 032,00</b>	<b>664 832,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>510 807,00</b>	<b>106 465,00</b>	<b>592 524,00</b>	<b>592 524,00</b>	<b>698 989,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 311,00	0,00	15 311,00	15 311,00	15 311,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 910,00	0,00	58 335,00	58 335,00	58 335,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>80 221,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 646,00</b>	<b>73 646,00</b>	<b>73 646,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>591 028,00</b>	<b>106 465,00</b>	<b>666 170,00</b>	<b>666 170,00</b>	<b>772 635,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>591 028,00</b>	<b>106 465,00</b>	<b>666 170,00</b>	<b>666 170,00</b>	<b>772 635,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>57 561,29</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>830 196,29</b>
---	-------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	215 961,00	77 908,00	246 870,00	246 870,00	324 778,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	245 555,25	0,00	235 138,00	235 138,00	235 138,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>461 516,25</b>	<b>77 908,00</b>	<b>482 008,00</b>	<b>482 008,00</b>	<b>559 916,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	38 589,31	0,00	47 055,00	47 055,00	47 055,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	198 948,00	0,00	86 118,29	86 118,29	86 118,29
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>255 537,31</b>	<b>0,00</b>	<b>134 973,29</b>	<b>134 973,29</b>	<b>134 973,29</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>717 053,56</b>	<b>77 908,00</b>	<b>616 981,29</b>	<b>616 981,29</b>	<b>694 889,29</b>

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	80 888,01		104 519,00	104 519,00	104 519,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 905,00		30 788,00	30 788,00	30 788,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>107 793,01</b>		<b>135 307,00</b>	<b>135 307,00</b>	<b>135 307,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>824 846,57</b>	<b>77 908,00</b>	<b>752 288,29</b>	<b>752 288,29</b>	<b>830 196,29</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>830 196,29</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>135 307,00</b>
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	156 440,00		156 440,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	175 700,00		175 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 665,40		41 665,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	27 682,00	0,00	27 682,00
67	Charges exceptionnelles	19 985,00	0,00	19 985,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	30 788,00	30 788,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		104 519,00	104 519,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>431 472,40</b>	<b>135 307,00</b>	<b>566 779,40</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>566 779,40</b>
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 311,00	0,00	15 311,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	58 335,00	0,00	58 335,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	664 832,00		664 832,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	665,00	0,00	665,00
204	Subventions d'équipement versées	3 766,00	0,00	3 766,00
21	Immobilisations corporelles (6)	26 000,00	0,00	26 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 726,00	0,00	3 726,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>772 635,00</b>	<b>0,00</b>	<b>772 635,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>57 561,29</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>830 196,29</b>
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	27 730,00		27 730,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	73 850,00		73 850,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	130 661,00		130 661,00
74	Dotations et participations	227 969,00		227 969,00
75	Autres produits de gestion courante	41 800,00	0,00	41 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>502 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>502 010,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>64 769,40</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>566 779,40</b>
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	47 055,00	0,00	47 055,00
13	Subventions d'investissement	324 778,00	0,00	324 778,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	235 138,00	0,00	235 138,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		30 788,00	30 788,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		104 519,00	104 519,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 800,00		1 800,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>608 771,00</b>	<b>135 307,00</b>	<b>744 078,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>86 118,29</b>
-----------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>830 196,29</b>
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>152 344,00</b>	<b>156 440,00</b>	<b>156 440,00</b>
60611	Eau et assainissement	3 200,00	4 000,00	4 000,00
60612	Energie - Electricité	24 000,00	22 000,00	22 000,00
60621	Combustibles	2 700,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	6 300,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	300,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6067	Fournitures scolaires	300,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	6 000,00	6 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 500,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6161	Multirisques	7 829,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	7 500,00	7 000,00	7 000,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	700,00	700,00
6184	Versements à des organismes de formation	305,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	920,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	450,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	4 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	840,00	840,00	840,00
6288	Autres services extérieurs	300,00	300,00	300,00
63512	Taxes foncières	3 300,00	4 000,00	4 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 100,00	9 000,00	9 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>183 774,00</b>	<b>175 700,00</b>	<b>175 700,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	1 124,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 300,00	2 000,00	2 000,00
6411	Personnel titulaire	86 500,00	90 500,00	90 500,00
6413	Personnel non titulaire	26 000,00	7 800,00	7 800,00
64168	Autres emplois d'insertion	12 000,00	18 800,00	18 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	22 000,00	21 500,00	21 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	24 000,00	25 500,00	25 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 200,00	1 600,00	1 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 700,00	5 700,00	5 700,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 400,00	1 300,00	1 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	550,00	500,00	500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>47 417,00</b>	<b>41 665,40</b>	<b>41 665,40</b>
6531	Indemnités	24 000,00	17 100,00	17 100,00
6533	Cotisations de retraite	800,00	720,00	720,00
6541	Créances admises en non-valeur	206,00	2 584,40	2 584,40
6553	Service d'incendie	13 991,00	13 991,00	13 991,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	960,00	1 500,00	1 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	7 460,00	5 770,00	5 770,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>383 535,00</b>	<b>373 805,40</b>	<b>373 805,40</b>
66	<b>Charges financières (b)</b>	<b>27 911,00</b>	<b>27 682,00</b>	<b>27 682,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 911,00	25 682,00	25 682,00
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	0,00	1 000,00	1 000,00
6688	Autres	2 000,00	1 000,00	1 000,00
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>19 985,00</b>	<b>19 985,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 420,00	1 420,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	18 565,00	18 565,00
68	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
022	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>4 794,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>416 240,00</b>	<b>431 472,40</b>	<b>431 472,40</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>80 888,01</i>	<i>104 519,00</i>	<i>104 519,00</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>26 905,00</i>	<i>30 788,00</i>	<i>30 788,00</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>26 905,00</i>	<i>30 788,00</i>	<i>30 788,00</i>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>107 793,01</b>	<b>135 307,00</b>	<b>135 307,00</b>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>107 793,01</b>	<b>135 307,00</b>	<b>135 307,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>524 033,01</b>	<b>566 779,40</b>	<b>566 779,40</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>566 779,40</b>
--	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>22 000,00</b>	<b>27 730,00</b>	<b>27 730,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	22 000,00	27 730,00	27 730,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>79 300,00</b>	<b>73 850,00</b>	<b>73 850,00</b>
7011	Ventes d'eau	23 000,00	12 000,00	12 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	6 800,00	6 000,00	6 000,00
70128	Autres taxes et redevances d'eau	24 000,00	30 000,00	30 000,00
70312	Redevances funéraires	500,00	300,00	300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	800,00	1 000,00	1 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	1 100,00	1 000,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	16 000,00	18 000,00	18 000,00
706811	Redevance d'assainissement collectif	5 900,00	4 000,00	4 000,00
7068121	Redev. modernisation réseaux de collecte	1 200,00	1 000,00	1 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	400,00	400,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	150,00	150,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>137 077,00</b>	<b>130 661,00</b>	<b>130 661,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	114 538,00	108 720,00	108 720,00
73211	Attribution de compensation	16 564,00	16 564,00	16 564,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	5 975,00	5 377,00	5 377,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>219 427,00</b>	<b>227 969,00</b>	<b>227 969,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	128 919,00	122 967,00	122 967,00
74121	Dotation de solidarité rurale	59 983,00	75 068,00	75 068,00
74127	Dotation nationale de péréquation	16 661,00	15 799,00	15 799,00
742	Dot. aux élus locaux	2 812,00	2 962,00	2 962,00
744	FCTVA	0,00	205,00	205,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	35,00	11,00	11,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 394,00	3 731,00	3 731,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	5 499,00	7 226,00	7 226,00
7484	Dotation de recensement	1 124,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>36 317,00</b>	<b>41 800,00</b>	<b>41 800,00</b>
752	Revenus des immeubles	34 317,00	32 800,00	32 800,00
758	Produits divers de gestion courante	2 000,00	9 000,00	9 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>494 121,00</b>	<b>502 010,00</b>	<b>502 010,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>494 121,00</b>	<b>502 010,00</b>	<b>502 010,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>494 121,00</b>	<b>502 010,00</b>	<b>502 010,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>64 769,40</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>566 779,40</b>
--	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

**LADINHAC - LADINHAC - BP - 2017**

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 455,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 455,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3 560,00	3 766,00	3 766,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	3 560,00	3 766,00	3 766,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 356,00	24 000,00	24 000,00
2111	Terrains nus	2 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	22 000,00	22 000,00
2132	Immeubles de rapport	10 500,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 856,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	3 726,00	3 726,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	3 726,00	3 726,00
040	Opération d'équipement n° 040 (5)	0,00	0,00	0,00
041	Opération d'équipement n° 041 (5)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	45 760,00	35 825,00	35 825,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	0,00	11 473,00	11 473,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	54 121,00	46 702,00	46 702,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	114 719,00	388 950,00	388 950,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	0,00	6 300,00	6 300,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	0,00	0,00	0,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	0,00	4 996,00	4 996,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	21 330,00	5 253,00	5 253,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	11 440,00	5 000,00	5 000,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	135 000,00	0,00	0,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	37 200,00	0,00	0,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	0,00	5 300,00	5 300,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	13 000,00	20 723,00	20 723,00
24	Opération d'équipement n° 24 (5)	0,00	0,00	0,00
27	Opération d'équipement n° 27 (5)	51 866,00	30 000,00	30 000,00
28	Opération d'équipement n° 28 (5)	0,00	510,00	510,00
Total des dépenses d'équipement		510 807,00	592 524,00	592 524,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 311,00	15 311,00	15 311,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	15 311,00	15 311,00	15 311,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 910,00	58 335,00	58 335,00
1641	Emprunts en euros	64 010,00	57 435,00	57 435,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	900,00	900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		80 221,00	73 646,00	73 646,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>591 028,00</b>	<b>666 170,00</b>	<b>666 170,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		591 028,00	666 170,00	666 170,00
				+
			<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>106 465,00</b>
				+
			<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>57 561,29</b>
				=
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>830 196,29</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	215 961,00	246 870,00	246 870,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	62 183,50	128 937,00	128 937,00
1322	Subv. non transf. Régions	15 400,00	67 350,00	67 350,00
1323	Subv. non transf. Départements	68 600,00	34 213,00	34 213,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	66 700,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	5 038,00	5 038,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	3 077,50	11 332,00	11 332,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	245 555,25	235 138,00	235 138,00
1641	Emprunts en euros	245 555,25	235 138,00	235 138,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>461 516,25</b>	<b>482 008,00</b>	<b>482 008,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	237 537,31	133 173,29	133 173,29
10222	FCTVA	38 589,31	47 055,00	47 055,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	198 948,00	86 118,29	86 118,29
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00	1 800,00	1 800,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>255 537,31</b>	<b>134 973,29</b>	<b>134 973,29</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>717 053,56</b>	<b>616 981,29</b>	<b>616 981,29</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	80 888,01	104 519,00	104 519,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	26 905,00	30 788,00	30 788,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	754,00	754,00	754,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	978,00	1 262,00	1 262,00
28051	Concessions et droits similaires	323,00	485,00	485,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	17 138,00	20 442,00	20 442,00
281532	Réseaux d'assainissement	7 712,00	7 845,00	7 845,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>107 793,01</b>	<b>135 307,00</b>	<b>135 307,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>107 793,01</b>	<b>135 307,00</b>	<b>135 307,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>824 846,57</b>	<b>752 288,29</b>	<b>752 288,29</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>77 908,00</b>
-----------------------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>830 196,29</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 040 (1)**  
**LIBELLE : Transfert entre sections**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a    0,00	0,00	b    0,00	b    0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c    0,00	d    0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 041 (1)**  
**LIBELLE : Opérations patrimoniales**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		37 407,47	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 813,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 813,85	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 593,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 593,62	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1325	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)**  
**LIBELLE : Voirie et Réseaux**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		1 499 097,31	a 0,00	35 825,00	b 35 825,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 499 097,31	0,00	35 825,00	35 825,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 499 097,31	0,00	35 825,00	35 825,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-35 825,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)**  
**LIBELLE : Dénomination des rues**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		489 919,60	a 0,00	11 473,00	b 11 473,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 773,00	2 773,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	2 773,00	2 773,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 700,00	8 700,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 700,00	8 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	489 919,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	489 919,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-11 473,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)**  
**LIBELLE : Accessibilité**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		82 013,32	a 0,00	46 702,00	b 46 702,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	82 013,32	0,00	46 702,00	46 702,00	0,00
2313	Constructions	16 847,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 165,55	0,00	46 702,00	46 702,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 28 115,00
13	Subventions d'investissement	0,00	28 115,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	10 470,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	13 350,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	4 295,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-18 587,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)**  
**LIBELLE : Aménagement logements Carrier**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		52 597,14	a 8 446,00	388 950,00	b 388 950,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	52 597,14	8 446,00	388 950,00	388 950,00	0,00
2313	Constructions	52 597,14	8 446,00	388 950,00	388 950,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 426 896,00
13	Subventions d'investissement	0,00	196 672,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	115 072,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	54 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	23 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	4 600,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	230 224,00
1641	Emprunts en euros	0,00	230 224,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>29 500,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)**  
**LIBELLE : WIFI Public**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		1 049 195,36	a 0,00	6 300,00	b 6 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 049 195,36	0,00	6 300,00	6 300,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 049 195,36	0,00	6 300,00	6 300,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-6 300,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)**  
**LIBELLE : Aménagement logements locatifs**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		1 046 749,86	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 046 749,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	988 024,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	58 725,36	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)**  
**LIBELLE : Sécurisation école**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		132 190,18	a 0,00	4 996,00	b 4 996,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 996,00	4 996,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 996,00	4 996,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	132 190,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	132 190,18	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 2 082,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 082,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	2 082,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-2 914,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)**  
**LIBELLE : Ecole numérique**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		3 775,13	a 16 302,00	5 253,00	b 5 253,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 302,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	16 302,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 775,13	0,00	5 253,00	5 253,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 775,13	0,00	5 253,00	5 253,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 4 976,00	d 7 083,00
13	Subventions d'investissement	4 976,00	7 083,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 199,00	1 313,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	438,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 777,00	5 332,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-9 496,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)**  
**LIBELLE : Batiments communaux**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		95 076,57	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 076,57	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2313	Constructions	19 584,57	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	75 492,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-5 000,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)**  
**LIBELLE : Chloration du réseau AEP et Adducti**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		33 063,44	a 51 966,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 063,44	51 966,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	33 063,44	51 966,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 48 454,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	48 454,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 172,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	34 282,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-3 512,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)**  
**LIBELLE : Diagnostic du réseau AEP**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		12 895,84	a 27 086,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 895,84	27 086,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 895,84	27 086,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 14 257,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	14 257,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	14 257,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-12 829,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)**  
**LIBELLE : Salle des fêtes**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	5 300,00	b 5 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 300,00	5 300,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	5 300,00	5 300,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-5 300,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1)**  
**LIBELLE : Eglise**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		25 706,40	a 0,00	20 723,00	b 20 723,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 706,40	0,00	20 723,00	20 723,00	0,00
2313	Constructions	25 706,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	20 723,00	20 723,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 6 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-14 723,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24 (1)**  
**LIBELLE : Tracteur**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		328 332,95	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	326 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	326 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 932,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 932,95	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 6 918,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 918,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	6 918,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>6 918,00</b>
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1)**  
**LIBELLE : Assainissement Pluvial**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		124 309,27	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	33 314,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	33 314,96	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 298,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 298,36	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	89 695,95	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	89 695,95	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 10 221,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	10 221,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 221,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-19 779,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 28 (1)**  
**LIBELLE : AEP Alimentation EAU**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		87 392,43	a 0,00	510,00	b 510,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	87 392,43	0,00	510,00	510,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	87 392,43	0,00	510,00	510,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-510,00</b>
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
00001317935	03/05/2016	100 000,00	100 000,00	93,98	71 900,00	28 100,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>93,98</b>	<b>71 900,00</b>	<b>28 100,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					966 607,04									
1641 Emprunts en euros (total)					966 607,04									
00000530492-1	CACF	29/06/2011	2011-06-29	29/06/2011	120 000,00	F		4,440	4,440	Euro	T	C		A-1
00001320727	CACF AGILOR	29/09/2016	2016-09-29	29/09/2016	53 000,00	F		0,660	0,660	Euro	A	C		A-1
1234464-1	CDC	02/12/2013	2013-12-02	02/12/2013	110 000,00	F		1,850	1,850	Euro	A	C		A-1
1263888-1	CACF	01/02/2016	2016-02-01	01/02/2016	75 000,00	F		1,900	1,900	Euro	T	C		A-1
819034-1	CACF	12/11/2013	2013-11-12	12/11/2013	398 607,04	F		3,750	3,750	Euro	M	C		A-1
975542-1	CACF	15/09/2014	2014-09-15	15/09/2014	210 000,00	F		2,520	2,520	Euro	M	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

## LADINHAC - LADINHAC - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>966 607,04</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		836 321,67					57 434,30	23 840,50	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		836 321,67					57 434,30	23 840,50	0,00	0,00
00000530492-1		0,00	A-1	97 928,49	14,16	F		4,440	4 815,74	4 268,58	0,00	0,00
00001320727		0,00	A-1	51 149,00	9,41	F		0,660	7 434,61	315,11	0,00	0,00
1234464-1		0,00	A-1	99 398,79	21,58	F		1,850	3 910,56	1 341,88	0,00	0,00
1263888-1		0,00	A-1	70 312,50	10,75	F		1,900	6 250,00	1 291,40	0,00	0,00
819034-1		0,00	A-1	334 207,48	11,53	F		3,750	22 674,34	12 145,70	0,00	0,00
975542-1		0,00	A-1	183 325,41	12,37	F		2,520	12 349,05	4 477,83	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>836 321,67</b>					<b>57 434,30</b>	<b>23 840,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Adjoint Administratif Territorial 2è cla	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>	<b>4,00</b>	<b>2,00</b>	<b>6,00</b>
Adjoint Technique Territorial 2è classe	C	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3,00</b>
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint d'animation 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>11,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11,00</b>	<b>8,00</b>	<b>3,00</b>	<b>11,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>9,61</b>		
Adjoint Technique Territorial 2 <sup>e</sup> classe	C	TECH	0	9,61	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	322	0,00	3-3-4°	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>9,61</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1<sup>er</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	366 600,00	-5,54	9,88	4,00	36 220,08	-1,76
TFPB	256 800,00	3,63	18,88	4,02	48 483,84	7,80
TFPNB	24 200,00	0,42	99,24	0,00	24 016,08	0,41
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>647 600,00</b>	<b>-1,88</b>			<b>108 720,00</b>	<b>2,80</b>



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2017

Présenté par Monsieur Le Maire (1),  
A COMMUNE DE LADINHAC, le 14/04/2017  
Monsieur Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
A COMMUNE DE LADINHAC, le 14/04/2017  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

CANTAREL MONIQUE	
CASTANIER PHILIPPE	
GARRIGOUX CHRISTELLE	
JAMMES CATHERINE	
LABORIE MARGUERITE	
LONGUECAMP FABIEN	
MAFFRE ROLAND	
ROUET CLÉMENT	
SERIEYS GHISLAIN	

Certifié exécutoire par Monsieur Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/2017, et de la publication le 17/04/2017  
A COMMUNE DE LADINHAC, le 17/04/2017

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B5</b>

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>1 455,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions, droits similaires	1 455,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>3 560,00</b>	<b>3 766,00</b>	<b>3 766,00</b>
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	3 560,00	3 766,00	3 766,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>21 356,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>
2111	Terrains nus	2 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	22 000,00	22 000,00
2132	Immeubles de rapport	10 500,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 856,00	2 000,00	2 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>3 726,00</b>	<b>3 726,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	3 726,00	3 726,00
<b>040</b>	<b>Opération d'équipement n° 040 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opération d'équipement n° 041 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>11</b>	<b>Opération d'équipement n° 11 (5)</b>	<b>45 760,00</b>	<b>35 825,00</b>	<b>35 825,00</b>
<b>12</b>	<b>Opération d'équipement n° 12 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>11 473,00</b>	<b>11 473,00</b>
<b>13</b>	<b>Opération d'équipement n° 13 (5)</b>	<b>54 121,00</b>	<b>46 702,00</b>	<b>46 702,00</b>
<b>14</b>	<b>Opération d'équipement n° 14 (5)</b>	<b>114 719,00</b>	<b>388 950,00</b>	<b>388 950,00</b>
<b>15</b>	<b>Opération d'équipement n° 15 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>6 300,00</b>	<b>6 300,00</b>
<b>16</b>	<b>Opération d'équipement n° 16 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>17</b>	<b>Opération d'équipement n° 17 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>4 996,00</b>	<b>4 996,00</b>
<b>18</b>	<b>Opération d'équipement n° 18 (5)</b>	<b>21 330,00</b>	<b>5 253,00</b>	<b>5 253,00</b>
<b>19</b>	<b>Opération d'équipement n° 19 (5)</b>	<b>11 440,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>20</b>	<b>Opération d'équipement n° 20 (5)</b>	<b>135 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Opération d'équipement n° 21 (5)</b>	<b>37 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Opération d'équipement n° 22 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>5 300,00</b>	<b>5 300,00</b>
<b>23</b>	<b>Opération d'équipement n° 23 (5)</b>	<b>13 000,00</b>	<b>20 723,00</b>	<b>20 723,00</b>
<b>24</b>	<b>Opération d'équipement n° 24 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Opération d'équipement n° 27 (5)</b>	<b>51 866,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
<b>28</b>	<b>Opération d'équipement n° 28 (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>510,00</b>	<b>510,00</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>510 807,00</b>	<b>592 524,00</b>	<b>592 524,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>15 311,00</b>	<b>15 311,00</b>	<b>15 311,00</b>
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	15 311,00	15 311,00	15 311,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (sauf 138)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>138</b>	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>64 910,00</b>	<b>58 335,00</b>	<b>58 335,00</b>
1641	Emprunts en euros	64 010,00	57 435,00	57 435,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	900,00	900,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>80 221,00</b>	<b>73 646,00</b>	<b>73 646,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>591 028,00</b>	<b>666 170,00</b>	<b>666 170,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>			
	<b>Charges transférées (9)</b>			
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		591 028,00	666 170,00	666 170,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>			<b>106 465,00</b>
------------------------------	--	--	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>57 561,29</b>
--	--	--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>830 196,29</b>
---	--	--	-------------------

<b>POUR INFORMATION – TOTAL DES REPRISES (001 et restes à réaliser)</b>			<b>0,00</b>
---	--	--	-------------